



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

assurance vie

Question écrite n° 81313

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les inquiétudes des adhérents de l'association d'épargne AFER dont les fonds sont gérés par Aviva. Nombre d'épargnants ont souscrit des produits financiers assuranciers, plus particulièrement des assurances vie auprès de cette structure dont la presse spécialisée évoque des difficultés récurrentes, voire un risque de cessation d'activité. Si les encours de l'association d'épargnants et leurs produits sont nettement identifiés dans les comptes d'Aviva Vie, ce cantonnement n'épargne pas ses bénéficiaires en cas de faillite de l'entreprise. C'est pourquoi il lui demande de lui faire part, afin de rassurer les nombreux épargnants bretons qui le sollicitent, des informations en sa possession en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81313

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4442

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)